

# Calendrier formations

2026

Toutes nos formations sont animées par des juristes, experts ou praticiens de l'entreprise industrielle. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation dans la limite des places disponibles. En cas de nombre insuffisant d'inscrits, la SSETI se réserve le droit d'annuler une session 10 jours avant la date prévue.

La plupart de nos formations sont réalisables en **inter-entreprise** (*formations inscrites au calendrier, pouvant être proposées à nouveau selon les besoins et les demandes des entreprises*). Toutes les formations sont disponibles en format **intra-entreprise** sur demande (sur-mesure, adaptées à vos pratiques et à vos priorités).

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à l'accessibilité ou tout besoin d'aménagement, merci de nous l'indiquer en contactant notre référente handicap : **Virginie DE TUGNY** | [vdetugny@uimm-lorraine.fr](mailto:vdetugny@uimm-lorraine.fr)

## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



### I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
<b>NOUVEAU</b> Gestion des Emplois et des parcours Professionnels (GEPP) : anticiper les changements et les évolutions de vos métiers	12/02/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	12/05/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	24/09/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Laure PASTORINO	685.00 €
	26/11/2026	7h	Bar-Le-Duc	Laure PASTORINO	685.00 €
Obligations et dispositifs de formation professionnelle (à jour de la réforme d'octobre 2025)	10/02/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €
	26/03/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Marie GAILLOT	685.00 €
	03/07/2026	7h	Bar-Le-Duc	Marie GAILLOT	685.00 €
	29/09/2026	7h	Maxéville	Marie GAILLOT	685.00 €
Faire vivre la classification des emplois dans son entreprise (métallurgie)	28/05/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Virginie De TUGNY	685.00 €
	18/06/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
	10/11/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €



## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Conduite des entretiens RH : méthodes et pratiques pour structurer et piloter les différents entretiens	28/04/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/07/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/10/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
Inaptitude au travail : les obligations et les impacts pour l'entreprise	17/12/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
Gérer les congés payés ( <i>à jour des nouvelles dispositions légales</i> )	24/03/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	02/04/2026	7h	Bar-Le-Duc	Laure PASTORINO	685.00 €
	19/05/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
De la période d'essai aux indemnités de rupture : le contrat de travail dans la métallurgie	20/01/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
	15/10/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
Rédiger et modifier le contrat de travail	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Appliquer le droit local du Travail Alsace-Moselle	03/11/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €
L'exercice du pouvoir disciplinaire	20/04/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	19/11/2026	7h	Visio	Laure PASTORINO	660.00 €
Mise en place et gestion du télétravail	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation	16/07/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
L'état de santé du salarié : suivi médical, suspension et rupture du contrat	Intra uniquement	7h			Nous consulter



## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Le détachement intra-groupe	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Temps de travail dans la métallurgie : sécurisez vos pratiques et optimisez les organisations	16/10/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
Suivre efficacement un contentieux prud'homal : de la constitution d'un dossier au procès	Intra uniquement	7h			Nous consulter

## II. RELATION COLLECTIVES DU TRAVAIL



### II. RELATION COLLECTIVES DU TRAVAIL

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Présider le CSE : maîtriser les règles de fonctionnement (50 salariés et plus)	21/05/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	24/11/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
Le CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés	23/06/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	15/12/2026	7h	Metz	Marion ROUSSEAU	685.00 €
<b>NOUVEAU</b> Managers : gérer les relations avec les représentants du personnel	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Organiser les élections professionnelles	19/03/2026	7h	Bar-Le-Duc	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	03/04/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	10/04/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	22/09/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
Faire face à une grève	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Ruptures conventionnelles collectives - Plan de départs volontaires - Procédures économiques	13/01/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
	16/06/2026	7h	Maxéville	Sébastien COURTE	685.00 €
Le droit du travail pour managers	08/09/2026 et 09/09/2026	14h	Maxéville	Laure PASTORINO	1370.00 €



## II. RELATION COLLECTIVES DU TRAVAIL

**DATE(S)**

**DUREE**

**LIEU**

**INTERVENANT(S)**

**TARIFS (HT)**

Négocier des accords collectifs d'entreprise (50 salariés et plus)


Intra uniquement

7h

Nous consulter

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# III.PAIE, REMUNERATION ET PROTECTION SOCIALE




III.Paie, rémunération et protection sociale

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Les fondamentaux de la paie dans la métallurgie - Niveau 1	16/03/2026 et 17/03/2026	14h	Metz	Marie GAILLOT	1370,00 €
	15/06/2026 et 16/06/2026	14h	Thaon-les-Vosges	Marie GAILLOT	1370,00 €
	12/10/2026 et 13/10/2026	14h	Maxéville	Marie GAILLOT	1370,00 €
Les fondamentaux de la paie dans la métallurgie - Niveau 2	08/06/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €
	17/11/2026	7h	Maxéville	Marie GAILLOT	685.00 €
Mise à jour paie et cotisations 2026	26/01/2026	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	685.00 €
	27/01/2026	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	685.00 €
Gestion des absences dans la paie	05/05/2026	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	685.00 €
	15/09/2026	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	685.00 €
Sécuriser vos pratiques pour faire face à un contrôle URSSAF	09/04/2026	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	685.00 €
	06/10/2026	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	685.00 €
Piloter et renégocier son contrat de protection sociale	16/09/2026	7h	Visio	Valentin THOMAS	660.00 €
Epargne salariale : participation, intéressement et PPV	06/05/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE



IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION  
DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	03/03/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Analyse des causes d'un accident et mesures de prévention	22/09/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
<b>NOUVEAU</b> Plan de prévention : maîtriser vos obligations et sécuriser l'intervention d'entreprises extérieures	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Gérer les déclarations d'Accidents du Travail et les dossiers de Maladies Professionnelles	09/07/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
	03/09/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
Prévenir et faire face aux situations de harcèlement au travail	05/02/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
	01/04/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
	02/10/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
Prévention et gestion des pratiques addictives au travail	24/03/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	03/11/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	09/06/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Risques psychosociaux : les identifier, les comprendre et agir	13/10/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Les obligations de l'entreprise en matière de pénibilité	Intra uniquement	7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

 formation@sseti.fr

 03 87 74 33 65

www.sseti.fr

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



#### IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Dirigeants et encadrement : quelle responsabilité face aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	10/03/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	06/10/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Dirigeants et cadres dirigeants : réagir face au risque pénal	Intra uniquement	7h			Nous consulter
RGPD : sécurisez vos traitements de données	Intra uniquement	7h			Nous consulter
La prévention des vols en entreprise	Intra uniquement	7h			Nous consulter

## V. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



#### V. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : la démarche de l'UIMM	16/06/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	24/11/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €

# VI. LES INCONTURNABLES POUR DIRIGEANTS ET MANAGERS



## VI. LES INCONTURNABLES POUR DIRIGEANTS ET MANAGERS

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Dirigeants et encadrement : quelle responsabilité face aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	10/03/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	06/10/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Dirigeants et cadres dirigeants : réagir face au risque pénal	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Le droit du travail pour managers	08/09/2026 et 09/09/2026	14h	Maxéville	Laure PASTORINO	1370.00 €
Faire face à une grève	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Prévenir et faire face aux situations de harcèlement au travail	05/02/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
	01/04/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
	02/10/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
Conduite des entretiens RH : méthodes et pratiques pour structurer et piloter les différents entretiens	03/02/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/07/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/10/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
Présider le CSE : maîtriser les règles de fonctionnement du CSE (50 salariés et plus)	21/05/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	24/11/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €

Le CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés	<b>23/06/2026</b>	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	<b>685.00 €</b>
	<b>15/12/2026</b>	7h	Metz	Marion ROUSSEAU	<b>685.00 €</b>
<b>NOUVEAU</b> Managers : gérer les relations avec les représentants du personnel	<b>Intra uniquement</b>	7h			<b>Nous consulter</b>

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1 – Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande.

Elles prévalent sur les conditions d'achat sauf acceptation formelle et écrite du prestataire. Toute condition contraire opposée par le client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au prestataire, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le prestataire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## 2 – Nature des prestations

Le prestataire réalise des prestations de conseil, d'accompagnement, de formation, réalisation de CQPM à destination de toute entreprise.

## 3 – Devis et commande

Le prestataire intervient sur demande du client. Un devis sera réalisé pour toute prestation (hors formation), qui précisera la nature des prestations, le prix de la prestation HT, le montant des rabais et ristournes, la date ou durée prévisionnelle d'intervention, la durée de validité du devis.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le client retournera le devis non modifié, par courrier ou télécopie dûment daté et signé avec la mention « bon pour accord » de la personne légalement responsable ainsi que du cachet commercial. La validation de la commande implique adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales.

## 4 – Prix

Les prestations sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

## 5 – Remises et rabais

Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que le prestataire serait amené à octroyer. Les entreprises adhérentes à l'UIMM Lorraine bénéficient à ce titre d'un tarif préférentiel.

## 6 – Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture. Le paiement s'effectue par chèque ou par virement bancaire. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## 7 – Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également appliquée.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du prestataire.

## 8 – Obligations des parties

Le prestataire s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, à ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations réalisées pour le compte du client. Compte tenu des prestations réalisées, l'obligation du prestataire est une obligation de moyens.

## 9 – Compétences – contestation

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. A défaut de résolution amiable, tout différend entre les parties à propos de l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence des tribunaux de Metz.

# sseti

■ L'humain au cœur de l'industrie

+ de 275 entreprises nous ont fait confiance

439 jours / an de conseils réalisés

53 jours / an de formations réalisées

247 personnes / an formées

4,8/5 de note moyenne de satisfaction

✉ [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

☎ 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)